

Cassette 12 - Jean Kambanda**Face A :**

PD - Nous sommes toujours le 25 septembre, il est 16 heures 51. Durant la pause, nous avons scellé, euh, le ruban numéro 11, euh, sur lequel, dans une enveloppe sur laquelle vous avez apposé vos initiales comme à l'habitude, il est inscrit votre nom, la date, et 16 heures 49. C'est bien ça ?

JK - Oui.

PD - Marcel a continué le scellé, à savoir [inaudible] s'assurer qu'il va mettre le ruban. On poursuit euh avec où vous en étiez rendu, s'il vous plaît.

JK - J'étais rendu où des agents de la CIA, non confirmés comme agents de la CIA, ont pris contact avec **Segasake Maximin** [phonetic], notre ambassadeur au Canada, afin de nous acc. . . de nous contacter. **Muhamyankaka Damien** [phonetic] ancien étudiant en URSS comme ambassadeur en novembre 1994, vient me rencontrer à Goma pour m'inviter à former une délégation qui rencontrera la CIA. Ils ont même envoyé un petit porteur de Nairobi pour venir me chercher. J'ai refusé. J'ai reçu quelques jours après la visite de **Callixte**, dont j'ai oublié le nom, un Rwandais, avec un document contenant deux parties, la première l'enquête sur la mort du Président Habyarimana, la deuxième, proposition qu'ils ont, c'est à dire, de ces soi-disant agents de la CIA, qu'ils ont l'intention de nous faire. Au niveau de l'enquête, il y a une description de la scène et [inaudible] à la délégation de, du **Major Kagame** auprès de l'ancien Premier Ministre français, **Balladur**, conduite par un certain **Mann** [phonetic]. Le Ministère de l'intérieur français, via son ministre **Pasqua**, aurait jugé des demandes de Kagame recevables au point de lui fournir des armes. Les services secrets belges se sont plaints aux services secrets français de ces livraisons d'armes. Les Français ont nié leur lien avec le FPR. Le Président Mitterrand ne devait pas être avisé. Les services secrets français en contact avec le FPR décidèrent d'éliminer le Président Habyarimana. Ils, les Français, s'occupent de la logistique matérielle, hommes, argent. Aucun Rwandais ne doit être impliqué. Ils recrutent un Français d'origine nord-africaine, arabe, qui est nommé dans le document, si ma mémoire est bonne, pour 65 000 dollars américains. L'homme arrive à Kigali deux jours avant l'attentat. Son matériel lui parvenut via le cadre d'une mission de l'armée française au Rwanda. Le Président Mitterrand aurait été informé à un stade trop avancé de l'opération pour pouvoir l'annuler. Il y aurait finalement donné son aval. Il aurait utilisé des missiles SAM-8, mais là je n'ai pas de confirmation. Il nous a été interdit d'utiliser ce rapport sans leur accord, c'est à dire, sans l'accord de ces, de ces personnes se disant de la CIA. J'ai fait garder ce document par **Jérôme Bicomumpaka**, par l'intermédiaire de sa soeur à la Banque commerciale du Zaïre, à Kinshasa, dans un coffre. D'autres personnes ont vu ce document. **Jérôme Bicomumpaka**, **Damien Muhamyankaka** [phonetic], **Callixte** dont je ne connais pas le nom, peut-être **Samuel Nzenzayigaye/Sindayigaye** [phonetic]. J'en ai discuté sans leur montrer avec **Bizimungu** et **Kabiligi**, respectivement chef d'état-major et son adjoint entre avril et juillet 1994. Là je crois que je me suis trompé, c'est pas entre avril et juillet 1994, c'est, ils étaient, **Bizimungu** et **Kabiligi**, c'est

pour préciser qu'ils étaient chef d'état-major et chef d'état-major adjoint entre avril et juillet 1994. C'est ça la précision. La deuxième partie concernait des propositions qu'ils désiraient nous faire. Nous devions voyager aux USA pour conclure des contrats. Et le 23 décembre 1994, nous demandons de, des visa à l'ambassade des USA à Nairobi. Nous recevons un téléphone nous demandant de changer l'itinéraire pour le Mexique. Selon leur ambassadeur au Kenya, il faut compter un délai de deux semaines à un mois pour le visa. Changement d'itinéraire pour le Jamaïque sans visa, nous partons le 12 janvier 1995, **Jérôme Bicomumpaka, Damien Muhamyankaka, Samuel Nzenzayigaye/Sindayigaye, Kabiligi** et moi-même. Nous volons sur British à Londres sans visa de transit. Nous nous envolons sur Kingston, en Jamaïque. Nous fumes refoulés sur Londres. Mais après avoir confirmé notre présence à notre contact en sol jamaïcain. A Londres, la police nous interrogea, nous avons prétexté être des hommes d'affaires ou voulant faire affaires à Nairobi. C'est à cet endroit que nous avons atterri le lendemain. Il est décidé de procéder par fax. Nous recevons une proposition le 15 ou le 16 janvier 95, je ne m'appelle plus de la date exacte. Elle contient ceci : description de la situation que les pays européens colonisateurs sont responsables de la situation dramatique que vit notre pays. Ils vont nous aider à éviter cette situation. La venue d'un président républicain avec une chambre républicaine pourrait leur permettre de changer de politique face au Rwanda. Un événement américain avait des intérêts vitaux au Rwanda qui devaient, ils devaient les sauvegarder avec ou sans nous et nous devons choisir. Ils recherchaient à protéger les intérêts suivants : 1. Aéroport dans le Bugesera, 2. Un terrain de 50 kilomètres carrées dans le parc de l'Akagera, 3. Exclusivité dans les exploitations minières, 4. Exclusivité dans l'informatique et les télécommunications, 5. Collaboration administrative à tous les niveaux, 6. Collaboration dans la surveillance de sept pays limitrophes à partir du Rwanda, dont le Zaïre, le Soudan, l'Ouganda, l'Angola et d'autres dont je me rappelle plus. Ils nous demandaient ce que nous exigions en retour. Notre réponse fut le retour au pouvoir et industrialiser le pays. L'accord semblait régner. Nous avons même signé des, des textes d'ententes pour mettre en pratique ce plan, comprenant des actions militaires. **Kabiligi**, du côté militaire, établit une liste de leurs besoins. Il a reçu des contre-propositions et ils nous ont proposé un plan en deux phases : la phase A - infiltration des ONG par leurs, leurs gens, certains étant déjà en place pour mener le coup d'état, la phase B - entrée en action des FAR à partir des camps de réfugiés du Zaïre suite à leur demande qui surviendrait dans les 24 ou 48 heures après la phase A. Notre logistique nous parviendrait du Zaïre car Mobutu n'avait pas de choix. Nous devons respecter des conditions, dont créer un parti. . . nouveau, un nouveau parti politique n'incluant aucun génocidaire présumé. Dans la déclaration incluent des parties de textes concernant un comité de la démocratisation, un comité pour la réconciliation et la vérité. Nous devons empêcher les réfugiés de rentrer immédiatement au pays car d'après eux les services secrets belges et français avaient mis en place un système de filtrage, dit 'screening', visant à éliminer l'élite. C'était pour ça que nous devions les empêcher d'entrer. La date prévue était le 14 février 1995. Le gouvernement zaïrois refuse son accord. La CIA nous demande de faire des pressions sur eux. Je crois qu'il y a eu des indiscrétions dûes à une note que j'avais transmise au Préésident Sindikubwabo avant de partir. Sa secrétaire l'a lu et s'est mise à dire que j'étais aux USA. Un colonel français, attaché militaire à l'ambassade de France, le **Colonel Lesec** [phonetic] est même venu nous enquêter. Nous avons toujours nié. Lors de sa visite, **Lesec** s'est réuni avec l'état-major, dont **Kabiligi**, et depuis ce, ce temps, mes contacts avec les militaires sont à peu près nuls. Plutôt que de poursuivre, les militaires ont commencé à créer un parti

politique sous le couvert des réfugiés et des Rwandais d'Europe occidentale, dont la France, qui donnaient beaucoup d'espoir aux réfugiés de retourner chez eux en leur proposant des dates de retour. Ce parti était le RDR, Rassemblement pour la démocratie et le retour au Rwanda. Kabiligi était actif dans ce parti, où les militaires ont préséance sur les politiciens. Ce parti fut populaire jusqu'à la guerre du Zaïre. Seuls les initiés ayant participé à ces négociations avec ces gens se présentant comme de la CIA peuvent en connaître les détails. La fin-mai amena la rupture de nos contacts avec eux, car ils nous reprochaient la rupture entre les militaires et les politiciens. Nous avions remis 135 000 dollars américains à ces gens afin de payer le transport du matériel car ils prétextaient qu'ils ne pouvaient toucher l'argent de leur budget avant que l'opération soit officialisée. Ils connaissaient nos moyens financiers, qui étaient de l'ordre de 2 millions de dollars américains. Alors le fait de demander seulement ce montant nous a rassuré qu'il ne s'agissait pas d'escroquerie. Ils se sont même rendus à nous parler du parachutage de nuit du matériel militaire, toujours dans le but de nous prouver leur bonne foi. Je voyais dans leurs démarches une façon de faire sortir la France de nos relations, peut-être pour nous aliéner notre seul ami. Je savais que les services secrets amènent souvent comme appât une vraie information pour obtenir ce qu'ils cherchent, qui dans notre cas, pouvait être l'évaluation juste de nos forces et nos relations avec le Zaïre. L'ambassadeur Segasake a vérifié auprès des riches et ils lui ont confirmé qu'il s'agissait bien de la CIA. . .

PD - C'est l'enquête que vous avez, vous avez fait mener. . .

JK - Oui. Et les informations que j'ai reçues parce que la dernière partie, c'est pas une enquête, c'est des informations de [inaudible] que j'ai reçues.

PD - Le, le, le but, le, est-ce que vous savez le but d'avoir euh. . . je vais poser ma question comme il faut, là. Vous expliquez au début du paragraphe que le Président de l'Assemblée Nationale a été invité par le Président d'Ouganda. . .

JK - Oui.

PD - . . .chez lui. Qu'il a été gardé deux jours. Là, en attendant de le rencontrer, il a dû passer deux nuits, est-ce que vous savez quel rapport ça peut avoir, ça, qu'est-ce que ça peut. . . est-ce que vous avez fait une analyse de ça, pourquoi ?

JK - On n'a pas fait d'analyse. . .

PD - Pardon.

JK - . . .tout simplement puisque le Président du Burundi était mort dans le même avion que notre Président.. il fallait qu'il y ait un lien ou une explication. . .

PD - Oui.

JK - L'explication, je la trouve là.

PD - Vous la trouvez là ?

JK - Oui. Parce que la, la, son avion n'était pas là, il a dû prendre un avion à hélice pour se, pour venir se poser à, à Kigali et demander à ce que les, il puisse être conduit dans l'avion que le Président...

PD - Est-ce que c'était régulier pour un président d'un pays de demander à, à rencontrer un président d'assemblée nationale ? Est-ce que c'est quelque chose qui est . . .

JK - J'ai dit que ce n'était pas régulier, et la phrase est bien notée. . .

PD - C'est quelque chose qui est. . .

JK - Dans les, je me suis informé dans, on me dit que dans les relations diplomatiques, il n'est pas courant qu'un président d'un pays invite un président d'une assemblée nationale d'un autre pays.

PD - Ok. Cela, est-ce que cela aurait pu être pour procéder à un examen d'un avion semblable à celle euh du type présidentiel ?

JK - Je ne suis pas allé jusque-là, mais. . .

PD - Vous ne savez pas ?

JK - Mais le, le fait que ce soit les mêmes avions pourrait conduire à y penser.

PD - Oui. Alors, on a un paragraphe où vous parlez aussi de. . . de **Monsieur Anastase Gasana**.

JK - **Gasana**, oui.

PD - Qui aurait tardé une heure et demie à, à signer les ordres de mission pour pouvoir débloquent euh les frais du Président ?

JK - Oui.

PD - Expliquez-moi ça, s'il vous plaît, un peu, parce que c'est quelque chose qui m'est [inaudible]

JK - Ah, j'ai pas d'explication, c'est une information que j'ai reçue. Il était Ministre des affaires étrangères et les missions diplomatiques ou les missions extérieures passent pour le, le déblocage des fonds de mission, ça passe toujours par le Ministère des affaires étrangères. C'est la seule information que je peux donner à ça.

PD - Est-ce que vous avez vérifié par la suite avec ce Monsieur Gasana-là, pour savoir si c'était

vrai, si c'était vérifiable, ça ?

JK - Je n'ai pas vérifié auprès de lui.

PD - C'est impossible de vérifier ça.

JK - Non.

PD - Ok. Est-ce que vous prêtez foi à ça, que cette, cette personne-là aurait, aurait refusé de signer euh, un ordre de mission au Président de la République ?

JK - Les accrochages entre le Président, le Président de la République et les ministres qui n'étaient pas de son, de son parti n'étaient pas nécessairement une chose impossible ou rare. Ça pouvait exister.

PD - Ça pouvait exister ?

JK - Oui.

PD - Lui, Monsieur Gasana, il était de quel parti ?

JK - Il était du MDR.

PD - MDR ?

JK - Oui.

PD - Vous avez jamais pu euh l'approcher, si c'est l'approche de lui ou lui demander pourquoi il avait, il avait refusé de, de signer, parce que ça doit prendre, ça doit prendre une bonne raison pour refuser, euh, au Président d'un pays, tel que Monsieur Habyarimana, de, de signer un chèque pour qu'il puisse prendre son envol, il, ça doit créer des tensions très fortes, non ?

JK - Je présume, oui.

PD - Parce qu'on dit qu'à cette époque-là, pour revenir qu'à cette époque-là, même les gens ont, craignent pour leur vie, en tout cas [inaudible] posent trop, trop fortement alors de dire au Président 'Non, mon, mon ami, [inaudible] vous envolerez pas à cette heure-là, de décider qu'il allait attendre, ça doit être très risqué, non ?

JK - Je, je, je me sens, je, l'information est là comme telle.

PD - Ok. L'information est là. Et vous la, et vous la prenez comme véridique ?

JK - Non.

PD - Non ?

JK - Non, il est là.

PD - Il est là ?

JK - Oui.

MD - Est-ce que c'est une. . .

JK - Puisque c'est quelqu'un qui était proche du Président, son chef du protocole, qui me l'a donné, je la prends comme telle, et puis je la mets à la disposition de ceux qui voudront faire l'enquête sur. . .

MD - C'est le chef du protocole. . .

JK - Oui.

MD - Qui vous a transmis cette information ?

JK - Oui.

MD - Sans donner euh, lui, euh, il ne connaissait pas de raison. . .

JK - Je ne me suis jamais entretenu sur ce sujet-ci. Il m'a juste remis la, la feuille, il n'a pas voulu discuter avec moi, je n'ai jamais discuté de cette feuille-là.

PD - Ok. Donc, ces informations-là, c'est des informations que vous n'avez pas pu discuter.

JK - Non.

PD - Et [inaudible] il s'est refusé la discussion.

JK - Il s'est refusé la discussion. Je ne les ai montrées à personne, je les ai gardées toujours pour moi. C'est pas des informations qui ont été diffusées ou qui sont encore censés être pour la plupart ou pour toutes, de tout le monde.

PD - A ce moment-là, vous avez pas pu non plus savoir pourquoi il a dû si. . . pourquoi il a dû signer le texte avant de monter dans l'avion ?

JK - Le. . . là, c'était pour cause de retard, parce que dans le document, ce que, ce qui est reproduit là-bas, c'est un résumé de tout le texte qui est sur son document. Parce que lui a dit que ils ont retardé, donc ils ont retardé la réunion, notamment par le. . . il expliquait que le Président Museveni se faisait répéter encore dans la séance de certains passages et puis que le texte n'a pas pu

être disponibilisé à temps, mais que c'est par la faute de signer de la délégation rwandaise qu'il a dû être disponibilisé, mais vraiment juste à la dernière minute, puisqu'on a, on a fait signer le Président juste avant qu'il monte sur l'avion. Ça c'est écrit dans le texte.

PD - Est-ce qu'il vous a expliqué pourquoi. . .

JK - Il ne m'a pas expliqué. . .

PD - Pourquoi. . . non non juste expliqué dans ce, ce texte-là, ou dans le. . . pourquoi le, le Président était si anxieux de revenir à son pays ?

JK - Non, il s'est pas expliqué.

PD - C'est pas, c'est pas quelque chose qui était . . .

JK - Non.

PD - . . . qui était, que. . .

JK - C'est pas. . .

PD - . . . auquel vous êtes informé ?

JK - Non.

PD - C'est pas, c'est pas une interrogation que vous vous êtes posée sur la, lorsque vous avez fait tenir des enquêtes ? C'est par quelque chose qui vous a. . .

JK - Non, il y a, il y a. . .

PD - Pourquoi le Président vous l'avait. . .

JK - Il y a plusieurs interrogations dans, dans ce dossier, de telle sorte que, comme je n'ai pas eu de réponse et que je sais que c'est un, une des pièces qui devraient faire l'objet peut-être d'approfondissement, moi j'apportais les éléments que j'ai. . .

PD - Ce que vous, vous avez.

JK - Pour permettre aux autres de continuer l'enquête.

MD - Qui, qui, qui vous a dit qu'il faisait semblant de dormir ?

JK - C'est dans le document.

MD - Dans le document.

JK - C'est dans le document. Mais j'ai vu, là c'est dans une revue, une photo qui aurait été prise dans ces séances-là, et effectivement sur cette photo-là il dort.

PD - [rires]

JK - Ça, la photo, je l'ai vue.

MD - [inaudible]

JK - Dans cette photo.

MD - Alors, comment, vous, comment analysiez-vous ce, ce, ce, son comportement ?

JK - Non, moi, je me suis gardé de faire l'analyse de ce document, parce que je, j'attends que d'autres le fassent à ma place.

PD - Bon, ok. Les deux avions, est-ce que c'est à, est-ce que ça a été porté à votre connaissance, à savoir s'il a accompagné le Président sur le retour ?

JK - Qui ?

PD - Les deux avions ? Les deux avions. Il y avait trois avions rwandais ?

JK - Oui. On m'a dit qu'il y aurait, là c'est, je l'ai donné au conditionnel, un avion qui a accompagné, qui a dû retourner en, en Tanzanie, quand il s'est rendu compte qu'il y avait quelque chose qui se passait en l'air. Mais, là, ça pas été non plus confirmé.

PD - C'est pas quelque chose que vous avez confirmée.

JK - Non.

PD - C'est une information. . .

JK - C'est une information. . .

PD - que vous avez qui est non-confirmée.

JK - Mais par contre je sais que effectivement deux avions étaient bloqués au sol, puisque nous avons envoyé une délégation pour les récupérer avec des pilotes et la délégation n'a, n'a pas pu les avoir.

PD - Marcel, as-tu quelque chose à poser sur cette partie-là ? Non ?

MD - Non, c'est, c'est euh, là de toute façon, il y a des, il y a des choses, qui c'est de l'information qui est là, puis il y a pas d'explication pourquoi on ne peut pas déterminer, euh, vous savez, la source semble être fiable, la source de l'information semble, semble être fiable, euh, mais ça c'est, c'est, c'est, c'est assez euh. . .

PD - C'est l'information comme vous l'avez dit qui nous est remise pour information [inaudible]

JK - Oui.

PD - Ok. Il y a d'autres points que vous avez là-dedans qui est plutôt, plus de l'enquête que vous l'avez. . .

MD - [inaudible] 'Mobutu aurait été avisé par un haut cadre de l'Elysée, de l'éminence du danger. Il existerait un rapprochement avec le suicide d'un cadre de l'Elysée et ces communications.' Est-ce que c'est relié ? Qu'est-ce que ça a à voir avec l'autre ça ?

JK - Non, c'est à part.

MD - [inaudible]

JK - Ça, c'est à part.

MD - . . . avion présidentiel.

JK - Ça, c'est à part. C'est parce que dans le texte qui a été reproduit il y a pas de paragraphes.

MD - Euh, 'le ministre des affaires étrangères n'a pas accompagné le président sur le retour, comme il est d'usage. Aussitôt la mort du président connue, ce même ministre, **Anastase Gasana**, fut vu au State House, en Tanzanie'. Est-ce que c'est euh, c'est un fait, c'est un fait significatif qu'il a été vu au State House en Tanzanie ?

JK - C'est comme je l'ai dit, je, je ne désire pas faire de commentaires sur ce texte, qui m'a été remis comme tel, et que certainement vous sauriez trouver dans mes documents que vous m'auriez pas je préfère le donner tel quel, puis à chacun de tirer sa conclusion, de faire son commentaire.

PD - Est-ce que vous, vous en avez fait une interprétation personnelle ?

JK - Non, je n'ai pas fait d'interprétation personnelle. Je me suis gardé, même si j'en ai eu, de, de, de l'exprimer ou de le dire. Donc je me suis dit, 'ça c'est une information qui m'a été remise par une personne identifiée écrit, écrite, donc je, je m'en tiens à ça'.

PD - Ok.

MD - Est-ce que le même, le, les [inaudible] des voyages entre Mulindi, le quartier-général du

FPR, à Dar-es-Salam est le même, est dans le même document ?

JK - C'est dans le même document.

MD - C'est dans le même document ?

JK - Oui.

MD - 'Il fera bloquer au sol les deux avions qui accompagnaient le Président.' Qui le fera?
[inaudible]

JK - Oui.

MD - Toujours le Ministre Gasana ?

PD - Ça, c'est quelque chose que vous avez sûrement pu vérifier vous-même ? Ça faisait croire que comme gouvernement vous avez dû tenter de . . .

JK - Non, on a envoyé une délégation pour récupérer les avions, donc en vérité des, des pilotes, ils sont partis en Tanzanie, puis ils n'ont pas pu obtenir les avions.

PD - Ça c'est quelque chose que vous, vous. . .

JK - Oui.

PD - . . . Vous savez de vous-même, c'est à dire que vous avez vérifié comme [inaudible]

JK - Mais ça, à l'époque, si, si je l'ai eu quand j'étais à Bukavu, voilà que les avions avaient tenté, on avait tenté de les obtenir quand on était encore au Rwanda.

PD - Mais c'est pour vous dire que. . .

JK - Ceci est, est vrai.

PD - Cette, cette partie-là, vous, vous pouvez la. . .

JK - Oui.

PD - Vous pouvez la témoigner vous-même.

JK - Oui.

PD - Que vous avez envoyé des gens pour les récupérer, puis vous, il vous était interdit de les récupérer.

JK - Oui.

PD - Ok. Est-ce que vous savez qui vous a interdit de récupérer les avions, à ce moment-là ? C'est euh. . .

JK - Ça, c'était le gouvernement tanzanien qui devait agir, donc ça ne, ça ne pouvait pas être quelqu'un d'autre, qui n'était pas du gouvernement tanzanien.

PD - Ok. C'était un ordre gouvernemental ?

JK - Oui.

MD - Il est où maintenant **Gasana** ?

JK - Il est Ministre des affaires étrangères.

MD - C'est le poste qu'il occupe, euh, encore, euh, à ce moment.

JK - Il est Ministre des affaires étrangères dans le. . .

PD - ce qu'il occupe présentement

MD - C'est le poste qu'il occupe présentement.

JK - Oui.

PD - Ok ?

MD - Oui.

PD - Bon. Euh, les gens avec qui, qui étaient venus vous rencontrer, un certain Damien Muyu...

JK - **Muhamyankaka**.

PD - Oui. 'Ils ont même envoyé un petit porteur de Nairobi pour venir me chercher. J'ai refusé.' Pourquoi avez-vous, euh, avez-vous refusé de vous rendre à Nairobi ?

JK - C'est par méfiance. Je me disais 'mais on me dit d'aller rencontrer la CIA'.

PD - Oui.

JK - Je, où, comment, pourquoi ?

PD - Ok.

JK - Qu'est-ce qu'ils ont, qui qui qui sont-ils ? C'est ça la . . .

PD - Ok. A ce moment-là, c'est euh, c'est, est-ce que, c'est pas les seuls genres de voyage comme ça qui vous étaient proposés, c'est pas la seule. . .

JK - Non.

PD - . . . personne qui s'était approchée de vous ?

JK - Non. J'ai. . . il nous a raconté l'histoire de mes prières donc ça pouvait correspondre aussi à une telle démarche, donc j'ai, j'ai refusé carrément. Donc le petit porteur est venu et retourné seul.

PD - Si vous ne contrôliez pas l'information du [inaudible] vous absteniez à ce moment-là. . .

JK - Oui, oui.

PD - . . . d'embarquer dans le, dans un voyage qui vous était proposé aussi alléchant que court. Les documents que vous avez reçus de, par Callixte. . .

JK - Il me l'a fait lire et il l'a repris.

PD - Juste une euh. . .

JK - Une lecture. . .

PD - Une lecture.

JK - . . . puis il l'a repris.

PD - Ok. Donc, c'était de mémoire que vous. . .

JK - C'était de mémoire que je me dis, mais après quand je me suis, je me rendrais à Nairobi, à ce moment, je pourrais en prendre contact. . .

PD - Avec ?

JK - Le document.

PD - Avec le document.

MD - Vous avez vu le document ?

JK - Oui, je l'ai vu.

PD - Il le lui avait remis une copie à Jérôme. Comment, comment avez-vous emmené à avoir une copie de ce document-là ? Qui. . .

JK - C'est après discussion avec cette, ce groupe de gens qui étaient à Nairobi, et que, avec lequel nous avons composé la délégation qui a fait le voyage de la Jamaïque, que nous, nous, nous, nous avons décidé ensemble de la conservation de ce document. Et en tant que responsable ils m'ont confié l'ensemble du, du document.

PD - Ok. Qui vous a remis ce document-là ?

JK - C'est Damien.

PD - C'est Damien. C'est Damien qui l'avait toujours en son contrôle.

JK - C'était lui, c'était lui qui en avait sous le contrôle, c'était lui le responsable du groupe. Parce qu'ils avaient une organisation, une association qui déléguait le travail.

PD - Vous, vous avez le nom de l'organisation ?

JK - Il s'appelait euh, Alliance pour la renaissance nationale du Rwanda, ARENA.

PD - Vous aviez pas à douter de ce, ce, ce Damien-là, vous ? Ou ce que ça vous a semblé quelqu'un qui était de bonne foi ?

JK - Ouf, pas a priori puisque j'ai, ce n'était pas le premier contact, mais le, le fait. . .

MD - Ce n'était pas le premier contact avec lui ?

JK - Non, je, j'ai, j'ai. . .

MD - [inaudible]

JK - J'aurai. . .

MD - Vous avez refusé. . .

JK - On s'est rencontré à Goma. .

MD - Oui.

JK - Il a fait envoyer un petit porteur. Puis j'ai, je l'ai rencontré à Nairobi, on a eu une discussion ensemble, il m'a montré le document. C'est à ce moment-là que je me suis dit que ça

pouvait être quelque chose de sérieux. Et puis, il m'a parlé de, de l'ambassadeur au Canada, que moi je connaissais, pour avoir été un de ses employés quand j'étais à la Caisse populaire du Rwanda, lui, il était Directeur-général. Et puis, j'ai téléphoné à cet ambassadeur, il m'a confirmé ça.

MD - Alors, vous l'avez appelé ce monsieur ?

JK - Oui.

PD - Les gens de, que vous identifiez comme des gens de la CIA, ou des gens qui se représentaient comme étant des gens de la CIA, est-ce que vous êtes venu en contact physique avec eux ?

JK - Non, nous avons essayé par ce voyage, nous ne nous sommes pas parlés, nous avons organisé d'autres voyages qu'on n'a jamais parvenu à les rencontrer.

PD - Monsieur Kabiligi, euh, est-ce qu'il a fait partie de votre aventure à Kingston ?

JK - Oui.

PD - Est-ce qu'il avait vu le document ?

JK - Il l'a vu.

PD - Il l'a vu ?

JK - Oui. Avec les yeux, il l'a vu.

PD - Ok.

JK - Mais il n'a jamais eu de copie.

PD - Sans avoir de copie, euh. Est-ce que vous, est-ce que c'est vous qui avez confirmé votre présence en sol jamaïcain ?

JK - Ils nous avaient indiqué une adresse où nous devions, arrivés en sol jamaïcain, téléphoner, communiquer que nous étions là.

PD - Est-ce que c'est vous, ce que je demande. . .

JK - Oui, oui.

PD - . . .est-ce que c'est vous personnellement qui avait téléphoné ?

JK - Non, c'est pas moi, c'est pas moi qui ai téléphoné ?

PD - Quelle personne a fait des. . .

JK - C'est Damien.

PD - C'est Damien.

JK - Puisque c'est lui qui, qui était l'homme de contact. C'est lui qu'on téléphonait, c'est lui qui était le contact. Mais, moi j'ai eu certaines discussions au téléphone avec eux.

PD - Avec ces gens-là ?

JK - Oui.

PD - Lors de la même occasion, lors du même voyage, ou ?

JK - Oui, au cours de cette période-là, j'ai eu personnellement des téléphones directement avec eux.

PD - Vous avez fait avec ces gens-là ?

JK - Oui.

PD - Ça vous a semblé sérieux ?

JK - Peut-être pas dans l'objectif, mais sérieux dans le fait que ça pouvait effectivement être des gens de la CIA, et qui [inaudible] autre chose que ce qu'ils me disaient. C'était admis de, de, de voir jusqu'où ils pouvaient aller, de aussi de, de, de cheminer avec eux pour voir exactement qui ils sont et jusqu'où ils peuvent aller. C'est comme ça que moi je voyais l'information.

PD - Les lettres d'entente, là, concernant les six points demandés, là. . .

JK - Oui.

PD - Est-ce que vous savez quel, à quel endroit ils sont, euh, ces documents-là ?

JK - Ils sont dans le même document conservé au même endroit.

PD - C'est toujours conservé au nouveau Congo, euh. . .

JK - Je ne sais pas combien [inaudible] là-bas, que seulement, la seule [inaudible] c'est que je l'ai vu. Je ne peux pas savoir aujourd'hui ce qu'il, ce qu'il a

PD - Il est impossible de savoir, euh. . .

MD - [inaudible] ce coffre-là, savez- vous si elle était la seule à contrôler ce coffre ?

JK - C'est comme dans les banques, où vous pouvez louer un coffre où il est déposé vos objets de valeurs. Vous payez pour ça. On avait payé la location de ce coffre.

MD - Vous aviez payé la location du coffre.

JK - Oui.

MD - Est-ce que vous connaissez le, la Banque, Banque commerciale.. . .

JK - C'était la Banque commerciale du Zaïre.

MD - . . . à Kinshasa.

PD - Est-ce que c'était une succursale ?

JK - Une succursale, euh. . .

PD - Mais, ce que je veux dire, est-ce que c'est, est-ce qu'il y avait seulement une de ces institutions-là à Kinshasa ou c'est, il y en a plusieurs ?

JK - Je, je ne suis pas informé. . .

PD - Vous ne savez pas.

JK - Je ne sais même pas, je ne connais même pas le, le, la banque où ça se trouvait, je ne connais pas le lieu, c'est juste une information. . .

PD - Est-ce qu'effectivement il y eu le, ils avaient tenté de fonder un nouveau parti politique sans... qui contenait pas de, de, ceux-là, mais de, de suspectés génocidaires ?

JK - Moi je ne l'ai pas fait, mais je crois que les militaires ont essayé.

PD - Les militaires ont essayé.

MD - Le coffre, savez-vous à quel nom il était ?

JK - Oui ?

MD - Le coffre, en quel nom il était.

JK - [inaudible] Béatrice.

MD - Au nom de Béatrice ?

JK - Béatrice Bicomumpaka.

MD - Bicomumpaka ?

JK - Oui.

PD - Le gouvernement zaïrois a refusé de donner son accord à ça.

JK - C'est qu'ils nous ont dit. Eux. . . passé la date qu'ils nous avaient promises, nous les avons recontactés, ils nous ont dit que ils ont des difficultés avec le gouvernement du Zaïre, qui leur a re, qui a, qui aurait refusé de leur accorder le passage qu'ils espéraient avoir.

MD - Alors, le document qui est qui est là-bas dans le coffre, il y a en premier il y a le document qui euh qui parle de, de, de documents contenant deux parties, le premier l'enquête sur la mort du Président, le deuxième proposition qu'ils avaient l'intention de vous faire. [?]

JK - Oui.

MD - C'est ce document-là.

JK - Oui.

MD - Est-ce que c'est le seul document qui est dans ce, dans ce coffre ?

PD - Je vais devoir. . . je vais devoir vous arrêter puis, parce que ça fait déjà trente minutes comme il faut, pour que. . . il est 17 heures 21. Je vais juste changer le ruban.

Fin de la face A de la cassette 12.

Face B :

PD - Il est toujours 17 heures 21, le 25 septembre. On poursuit.

MD - Euh, je demandais, c'est le seul, c'est le seul document qui serait dans ce coffre, ou si à votre connaissance il y a eu d'autres documents d'ajoutés.

JK - Non, je crois que tous les documents qui sont, qui seraient, de mon point de vue devraient être en rapport avec ce dossier, puisque il y a eu tous ces différents contrats, tous ces échanges de fax, que nous avons faits, tout ça on a mis ensemble.

MD - Et c'était, c'était dans ce, et ça, c'était quelle date encore, vous vous rappelez ?

JK - Je ne peux pas, je ne sais pas la date exacte. . .

MD - Après [inaudible]

JK - . . . mais c'est, mes contacts ont été, ont débuté à la fin du mois de décembre 94, nous avons poursuivi jusque la mi-mai, ou fin-mai 95.

PD - Les communications que vous aviez. . . avec ces gens-là, c'est, par fax, c'était à quel, c'était dans quel pays ?

JK - C'était le Canada.

PD - Est-ce que vous savez à peu près la région ? Non ? Vous vous souvenez pas de l'indicatif, de rien. C'est pas quelque chose. . .

JK - Mais dans les documents, les numéros de téléphone et les numéros de fax sont repris. . .

MD - Oh oui ?

JK - . . . et les numéros de compte aussi.

MD - Est-ce que vous avez d'autres copies des documents ? Est-ce que c'est le seul endroit où on peut trouver euh. . .

JK - C'est le seul.

MD - . . . cette information-là ?

JK - C'est le seul.

MD - Vous avez pas dans vos documents, vous avez rien rien rien.

JK - J'ai jamais voulu l'avoir avec moi.

MD - Alors vous avez aucune information.

PD - Est-ce que vous aviez à l'esprit que des gens avaient pu faire ça pour euh obtenir de l'argent tout simplement ? Dans le but, dans une fraude. . .

JK - Oui, oui, oui, on y a pensé, et c'est pour ça qu'on a dû essayer de vérifier le mieux qu'on pouvait, et euh, on a décidé de prendre ce risque.

PD - Ok.

JK - Mais, c'est, c'est, c'est, c'est une information, ou c'est une idée qui nous est venue et qui, sur laquelle on a discuté, puis on s'est dit, 'Qu'est-ce qu'on peut faire comme vérification pour avoir un minimum de contrôle.' Donc, la première vérification fut de demander à l'ambassadeur qui était à, au, au Canada, de vérifier si ces gens-là existaient vraiment, si, s'ils sont reconnus par quelqu'un d'autre comme étant de, de la CIA. Il aurait, et là c'est, ça reste à vérifier, il aurait fait vérifier par ses relations au niveau de l'ambassade de l'Union soviétique et ils ont confirmé. On a, eux, ils nous avaient posé, avant de nous demander l'argent, ils nous avaient demandé si nous avions l'argent. Nous avons dit que nous en avions. Nous avons dit que nous avions deux millions de dollars. Le fait qu'ils nous demandent, alors que nous étions prêts à payer peut-être la moitié ou le tiers, qu'ils nous demandent 135 000, c'est humanitaire. Si ce sont des escrocs, ce sont des escrocs gentils. Ce qu'ils demandent, peut-être qu'un dixième ou [inaudible] du, du montant. . .

PD - Ils demandaient 6.75 pour cent à peu près du. . .

JK - Oui. Ça fait tout. . .

PD - De votre avoir.

JK - Oui. Ce qui fait que tous, tous, toutes ces informations, et puis le fait que effectivement, euh, les choses qu'ils, disons, les informations qu'ils donnaient, pouvaient être fiables, c'est à dire, le, dans tous les cas, même si c'était des escrocs, ils étaient bien informés sur la situation du Rwanda.

PD - Oui.

JK - Le fait que il y ait beaucoup d'ONG américaines, qu'ils disaient qu'ils contrôlaient, et qu'ils nous les citaient, les ONG qu'ils contrôlaient, ça c'est une information que nous savions. Le fait que les, les ONG soient infiltrés, je crois que ça a été démontré, puisque plus tard les, le gouvernement rwandais a dû en expulser une bonne partie, a suspendu une centaine de, d'ONG, [inaudible] de Kigali, dans la même, dans la même période, ça fait tout ça qui, qui fait que même si c'était des escrocs, c'était des escrocs qui étaient assez bien informés sur la situation du Rwanda.

PD - . . . Marcel, as-tu quelque chose à ajouter ?

MD - Non. J'aurais voulu voir l'autre, quand on parlait euh, euh, [inaudible]. Dans tout, dans tous les, les, euh les contacts que vous avez eus avec ces gens-là. . . vous leur avez parlé, vous avez réussi à leur parler à quelques occasions, quand vous êtes allé entre autres, euh, euh, à Kingston, 'vous avez confirmé votre présence à votre contact en sol jamaïcain'. . .

JK - Oui.

MD - Vous avez réussi à leur dire que vous étiez là.

JK - Oui.

MD - Par, au téléphone ?

JK - Au téléphone.

MD - Est-ce que vous l'avez contacté à l'endroit où vous deviez les contacter, est-ce que vous avez. . .

JK - Non, pas. . .

MD - . . . réussi à les rejoindre facilement ?

JK - On a réussi à les rejoindre facilement, mais le problème qu'il y a eu, c'est que, euh, la, la sécurité jamaïcaine ne nous a pas permis de sortir pour nous rendre à l'hôtel où, où on nous attendait.

MD - Et ces gens-là n'ont pas jugé bon de, de, de. . .

JK - Ils ont dit que pour leur sécurité ils ne pouvaient pas, à partir du moment où il y a eu un incident, ils pouvaient pas apparaître.

MD - Mmm [interrogatif]. . . Le seul choix qui euh, qui vous restait, c'était de retourner. . . par contre en retournant par hasard, vous vous êtes fait intercepter par la police de Londres.

JK - Ce n'est pas tellement par hasard, parce que de Kingston nous, nous étions déjà affichés comme des, des irréguliers, donc là c'est pas, c'est pas, ça pas été un hasard.

MD - Ils vous ont. . . on vous a interrogés ?

JK - Oui.

MD - Et on vous a laissé aller. . .

JK - [inaudible]

MD - . . . par la suite est-ce que vous avez pu reprendre votre vol quand même ?

JK - Où ?

MD - Le, le vol qui a, vous étiez censé reprendre ?

JK - Oui. Ils nous ont conduit sur le, le, le prochain vol qui rentrait sur Nairobi.

MD - Oui.

JK - Eux-mêmes, ils nous ont pris en charge. . .

MD - Ils vous ont pris en charge.

JK - . . . pendant que nous étions là, et puis ils nous ont reconduit sur l'avion. Je n'étais pas [inaudible]

MD - Vous êtes arrivé le lendemain. Euh, de quelle façon que le pr, que le pr, que le contact suivant a été fait avec ces gens-là ?

JK - Rendus sur Nairobi, nous avons, nous avons le numéro de téléphone, nous avons téléphoné.

MD - En, en, en Jamaïque ?

JK - Oui. Ils nous ont dit qu'ils savaient, ils ont suivi ce qui, ce qui s'est passé, mais qu'ils ne pouvaient pas intervenir.

MD - Mmm hmm [affirmatif].

JK - Ils nous ont demandé si nous avions, nous, des visas pour un pays, ou des propositions pour un pays, qui n'est pas un pays francophone, et qui n'était pas un pays africain. Alors, il n'y en a pas beaucoup, de pays non francophones et non africains pour lesquels nous avons des visas. Il a eu, il fut question de, de, de tenter pour les Emirats Arabes Unis, et puis on a vu, ils nous ont dit qu'ils trouvaient que ça prendrait trop de temps peut-être pour négocier tout ça, et qu'ils préféraient peut-être conclure par fax, que la régularisation des contacts physiques se ferait après.

PD - Vous auriez pu aller en Allemagne, non ? Les frontières allemandes ne sont pas ouvertes aux chefs du Rwanda ?

JK - Mais on savait qu'on pouvait risquer de se faire, euh, arrêter directement.

PD - Ah oui ?

JK - Oui.

MD - Non, je voulais voir ça, des personnes qui étaient sur la délégation, parce que j'en ai perdu un bout, euh, la délégation, c'est combien de personnes sur la délégation, là, qui sont, combien de personnes en, [inaudible] en tout, sont, sont, au courant de ce projet ou ont vu les documents ?

JK - Je les ai nommés.

MD - Ici, ou est-ce que c'est, ceux qui ont vu les documents, là, ce serait ces personnes-là ?

JK - Oui.

MD - Jérôme, Damien. ..

JK - Callixte.

MD - Callixte, Ca, Ca, Callixte, qu'est-ce que.. .

JK - Je connais pas son nom. Samuel et puis moi-même, plus euh.. .

MD - Vous en avez discuté avec Bizimungu et Kabiligi.

JK - Oui.

MD - Vous en avez discuté à quel, à quel moment avec eux ?

JK - Au retour. Quand nous sommes retournés au Zaïre.

MD - Au Zaïre, en retournant au Zaïre.

JK - Parce que Bizimungu, lui, était toujours au Zaïre.

MD - Est-ce que, est-ce qu'ils avaient été sensibilisés à cette mission avant votre départ, ou ?

JK - Oui, j'avais sensibilisé Kabiligi, pour que lui, puisque ils nous avaient demandé d'être accompagnés par un militaire de haut rang.

MD - Eux, ils vous avaient demandé ça.

JK - Oui.

MD - Alors, vous en avez parlé avec Kabiligi.

JK - Oui. Bizimungu n'était pas, n'étant pas sur place, il était, à l'époque il était au Togo.

MD - Ah, qui, qui, quel militaire vous a accompagné ?

JK - Kabiligi.

MD - C'est lui-même qui est allé.

JK - Oui.

MD - En revenant, ok, en revenant de Nairobi, vous les contactez par téléphone, et c'est là que vous vous entendez pour, pour, euh, échanger par fax.

JK - Oui.

MD - Quel numéro de fax à Nairobi vous avez, est-ce que c'était à, à, à partir de Nairobi que les échanges doivent se faire ?

JK - Oui.

MD - Et quel fax que vous employez à Nairobi ?

JK - On fait, on va à la poste, ou dans des bureaux privés.

MD - Vous aviez pas un fax à vous.

JK - Non.

MD - Alors, eux, ils acceptent de vous a, de vous transmettre des messages.

JK - On leur donne un, un fax et on se convient d'une heure, et puis on va recevoir le message, on s'assoit, puisque c'est l'heure précis, ils téléphonent d'abord, confirment, puis ils envoient.

MD - Ok, à l'heure vous êtes assis toujours sur place. . .

JK - Oui.

MD - . . . pour euh, et ça c'est pr, ça c'est arrivé à combien d'occasions, que vous avez reçu des fax.

JK - Je ne peux pas savoir, mais ce, ce n'est pas une fois, ce n'est pas deux fois, c'est plusieurs fois.

MD - C'est plusieurs fois.

JK - Oui.

MD - Dans une période de. . .

JK - Très limitée, de, de deux mois, disons.

MD - De deux mois.

JK - Oui.

MD - Vous êtes, est-ce que vous êtes demeuré à Nairobi pendant deux, trois mois ?

JK - Ouh, presque. On a fait juste un voyage à, au Zaïre, et puis on est revenu après une ou deux semaines seulement.

MD - Et vous étiez resté spécifiquement pour cette. . .

JK - Pour ça.

MD - . . . pour cette chose.

JK - Oui.

MD - Et pendant les deux mois, est-ce que, quelle sorte d'évolution, euh, qu'il y avait dans le dossier?

JK - C'était surtout ce dossier, c'était de, de, c'était surtout le, le, le, le dossier militaire ou alors les, les, les propositions de textes qu'ils nous, qu'ils nous envoyaient.

MD - Ok, eux vous envoyaient un texte de proposition, vous l'étudiez, et vous re, vous retournez...

JK - Oui.

MD - . . . la réponse ?

JK - Oui.

MD - Les textes, euh, à quel moment, l'argent là, vous avez parlé tout à l'heure d'argent, quel moment est-ce que vous avez eu le premier montant, au début, est-ce que c'était fait au début, au début ?

JK - Ça a été fait quand on a fini les, de conclure. . .

MD - L'entente.

JK - Oui.

MD - Ça, c'est au début ? Avant, avant, avant de produire, avant qu'on, qu'on payait ces échanges ?

JK - Quelles échanges ?

MD - Les échanges of, sur fax, par fax.

JK - C'est après.

MD - Après ça.

JK - Les échanges se. . .

MD - Après ça.

JK - Oui.

MD - Ok, il me semble [inaudible] donc, si on avait discuté de ça, euh. . .

PD - [inaudible] Notre Colonel français, Monsieur Lesec, qui vous a rendu visite, est-ce qu'il vous a interrogé, est-ce que c'est quelqu'un qui vous a passé à un interrogatoire ?

JK - Oui, il m'a interrogé, il m'a posé la question personnelle, il m'a demandé, 'est-ce que vous ne trouvez pas, euh, contre nature que vous puissiez être contacté par les gens de la CIA pour vous aider ?'. Et je lui ai dit que je n'avais aucun contact avec eux que ce soit.

PD - Donc, cette information était connue des services secrets français ?

JK - Connue, oui.

PD - Ok. A tout le moins, en tout cas du Colonel, là.

JK - Oui. Il me l'a, il m'a posé la question. . .

PD - Ça, j'ai, j'ai, c'est ce que là j'ai dit, les services secrets [inaudible] pas à ce que vous lui parliez.

JK - Oui, euh, lui, il était attaché militaire au niveau de l'ambassade de, de France à Kinshasa. Donc, il serait proche du service de renseignements sans [inaudible]

PD - Lui s'est réuni avec Monsieur Kabiligi ?

JK - Après la réunion avec moi.

PD - Ok. Et l'état-major ?

JK - Oui. Je, c'est à dire, la suite, je l'ai, je l'ai pas contrôlé, je sais que il est allé les contacter parce qu'eux ils vivaient à Goma, moi je vivais à Bukavu. Ils ont discuté sûrement, je n'ai jamais su ce qu'ils ont discuté, je n'ai jamais su ce qu'ils ont décidé ensemble.

PD - Ok. Juste, la chose, moi, qui, que je m'interroge, c'est, est-ce que vous savez qui était présent ?

JK - Non.

PD - Dans la rencontre avec Monsieur Kabiligi puis Monsieur Leseq ?

JK - Non, non.

PD - Comment avez-vous su que Monsieur Leseq [inaudible] Monsieur Kabiligi ?

JK - Non, par, par des, disons, des gens qui, qui ont vu le, un Français militaire dans le camp, et moi j'ai rapproché ça, puisqu'il m'avait dit qu'il le verrait lui-même.

PD - Ok. Lui, il, quand il vous a quitté, il a dit. . .

JK - Il m'a dit. . .

PD - 'moi, je m'en vais rencontrer euh'

JK - Oui, oui.

PD - Ok.

MD - Vous dites qu'après ça les relations avec les militaires après cette rencontre, les relations avec les militaires se sont gâtées ?

JK - Oui.

MD - Immédiatement après ?

JK - Presque.

MD - Est-ce que vous savez, euh, Kabiligi, euh, est-ce que vous avez pu discuter avec Kabiligi pour savoir de quoi, qu'est-ce, quelle avait été le sujet de la conversation, ou ?

JK - J'ai essayé, mais il n'a, mes relations étaient, n'étaient pas ce qu'ils étaient avant.

MD - Vous avez senti un changement à ce moment-là.

JK - Oui, oui.

MD - Et euh, vous avez jamais voulu parler de ce projet, de cette chose ?

JK - Non.

MD - Jamais, jamais.

JK - Non. Parce que eux, ils avaient un plan, un, comme il m'a expliqué, ils avaient leur plan.
..

MD - Avec les Français.

JK - Il n'a pas dit que c'était avec les Français, mais il, il m'a dit qu'ils ont leur plan, donc je leur dis, 'bon, bonne chance'.

MD - Ils avaient pu, c'était la fin de, de, de cette chose ? Est-ce que c'est la fin...

JK - J'ai essayé, j'ai essayé de reprendre contact, mais eux, ils nous ont repr, ils nous ont reproché, euh, le fait qu'ils n'aient plus d'interlocuteurs unis.

MD - Ils savaient ça.

JK - Ils savaient ça. Que ils ne peuvent pas continuer parce qu'ils ne savent pas à qui s'adresser.

PD - C'est comme ça que ce, ce projet-là a pris fin.

JK - Oui.

MD - Les intérêts américains que vous citez ici, est-ce que c'est quelque chose de. . .

JK - Oui.

MD - Ici ?

JK - Oui.

MD - Oui ?

JK - Oui. Parce que sur. . .

MD - [inaudible]

JK - Sur cette question, la, l'aéroport dans le Bugesera c'est une histoire qu'on nous racontait depuis des années, on, qui, qui n'avait jamais été vérifié, on disait que les Américains auraient demandé au Président Kayibanda de leur donner un terrain où ils mettraient une base militaire dans le Bugesera, et qu'en retour ils allaient macadamiser les principal, les principaux axes routiers. Ça, c'était une histoire que je connaissais même quand j'étais enfant. Ça, c'était une histoire qui se disait. Après, j'ai, à Nairobi, j'ai été contacter un vieux politicien, un ancien qui a connu les deux régimes pour lui demander ce qu'il pensait. . .des Américains. Il m'a répété ça. Et là, je n'ai pas raison de ne pas penser que ça puisse avoir été discuté un jour dans les cercles politiques. Il m'a dit ceci : c'est un certain **Habimana Bonaventure**, c'est le, l'ex-secrétaire général du MRND, quand

il était encore parti unique. Lui il fut le seul, l'unique secrétaire général du MRND quand il était parti unique. Il était considéré comme le deuxième personnage du pays au niveau du, de la préséance après le Président. Il m'a dit que le Président Kayibanda leur aurait dit que effectivement les Américains lui ont demandé un terrain, une base militaire dans le Bugesera. Mais que les Belges à l'époque lui auraient demandé de ne pas accepter.

PD - C'était pas du neuf, c'était quelque chose qui. . .

JK - C'est ça, c'est ce qu'il m'avait dit.

MD - [inaudible] Ça faisait, ça faisait du sens.

JK - [inaudible]

MD - L'exclusivité des exploitations minières, est-ce que déjà, est-ce que c'est, est-ce que les exploitations minières, est-ce que les produits des exploitations étaient effectivement vendus aux Etats-Unis ?

JK - Non. Les, les, ça, ça revient aux Belges.

MD - Ça revient aux Belges.

JK - Ça revient aux Belges. Jusqu'à preuve du contraire.

MD - Mais de toute façon, tout ça, ces ces points-là, pour vous, c'était, mis tout ensemble, c'était, ça pouvait être, ça pouvait avoir une certaine valeur.

JK - Oui.

MD - Exclusivité dans l'informatique et les comm, les télécommunications, est-ce que le gouvernement rwandais a déjà fait affaire avec les Américains, ou si. . .

JK - Mais, je crois qu'ils sont en train de, le, l'Internet, c'est, ça appartient à qui ? Parce que ils ont ouvert la première ligne Internet au Rwanda tout récemment.

MD - [inaudible] Collaboration dans la surveillance de sept pays limitrophes. [inaudible] de beaux exigences, là, il y a pas de problème avec ça ?

JK - Non, non.

MD - [inaudible] textes d'ententes pour mettre en pratique ce plan, comprenant des actions militaires. Kabiligi a effectivement établi une liste des besoins ?

JK - Oui.

MD - Vous avez pu, vous avez là, après le rencontre de Kabiligi avec, euh, avec le Français, c'était la fin...

JK - Oui.

MD - Eux auraient appris ça puis ont dit, 'Fin'.

JK - Oui.

MD - Euh, les, les montants d'argent qui avaient été réservés pour ça, qui étaient, qui étaient identifiés pour ça, qu'est-ce qu'il en est devenu.

JK - J'ai complètement perdu contact.

MD - Qui avait le contrôle, sinon, sur ces montants-là ?

JK - C'est le, le, l'ex gouverneur de la Banque nationale, **Ntirugirimbabazi Denis**.

MD - Est-ce que lui, il aurait été mis au courant de ce [inaudible]

JK - Non. On lui avait demandé juste de faire un virement sur un compte.

MD - Vous lui aviez demandé de faire un virement sur un compte.

JK - C'est tout.

MD - Et le, le, le virement était fait pour quel montant ?

JK - Pardon ?

MD - A quel montant ? A quel montant le virement ?

JK - Pour 135 000.

MD - 135.

JK - Oui.

MD - Mais vous aviez pas réservé, vous aviez pas réservé plus d'argent que ça pour ce projet.

JK - Non, euh. . .

MD - Parce que quand vous avez dit aux, aux gens de la CIA, vous leur avez dit que vous aviez deux millions.

JK - Oui. Et ils nous ont dit que eux ils avaient besoin, pour l'opération qu'ils comptaient faire, de 135 000 dollars seulement.

MD - 135 000.

JK - Puisqu'il s'agissait de payer un transport, non, un ou deux transports, je crois, par. . .

MD - Alors le deux millions n'a jamais été réservé, n'a jamais été compté. . .

JK - Puisqu'il n'a jamais été question de, non, j'avais

MD - Il n'a jamais été question de plus de 135 000. Ok. Merci.

PD - Vous voyiez quoi comme but là-dedans, comme gouvernement, comme militaires, comme organisme, vous êtes en exil, il y a quelqu'un qui vous propose ça, est-ce que vous voyez une façon de [inaudible] entrer au pays, de triompher en rentrant, ou quoi, c'est quoi, c'est quoi le but de vous associer à cette démarche-là, d'aller dépenser pratiquement 10 pour cent de votre avoir total sur un, un projet comme ça.

JK - Si, c'était, d'une part je, je crois que les. . . bien sûr tout le monde était intéressé de prendre le retour, donc si c'était, si ça s'avérait être vrai, ça pouvait, ça résolvait nos problèmes. Même si, si ça s'avérait être faux, le fait d'avoir des contacts, c'était aussi euh, ça résolvait aussi une part de, de nos problèmes. Donc, le fait de sortir de l'isolement, d'avoir des gens avec qui on négociait un dialogue, c'était déjà une, une partie du, de, de la solution à nos problèmes.

PD - Ça valait le prix.

JK - Oui.

PD - Vous avez essayé. . .

JK - Le prix ne nous semblait pas. . .

PD - Dérisonnable.

JK - Dérisonnable, par rapport à ce que nous pouvions attendre.

PD - Ok. Vous espériez par cette intervention-là, en ayant des armes, en ayant des, des, des façons de rentrer au pays. . .

JK - C'était une façon. . .

PD - . . . De rentrer avec le pouvoir.

JK - C'était une façon. Donc, si ça, si ça marchait, mais on se dit 'même si ça ne marche pas'...

PD - Ça nous ouvre des portes.

JK - . . . ça nous ouvre des portes, on sait qu'il y a des gens qui se, qui sont intéressés par. . .

PD - Mmm [affirmatif] En fait, donc on va terminer ici. Est-ce que vous aimeriez ajouter quelque chose sur les propos qu'on a tenus aujourd'hui ?

JK - Non, je n'ai rien à ajouter sur ça.

PD - Non ? Il est 17 heures 42, le 25 septembre 97. On va terminer l'enregistrement là-dessus. Merci beaucoup.

Fin de la face B de la cassette 12.